



COMMUNE D'AVUSY
CH-1285 Athenaz

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2010

La séance est ouverte à 20h.35, par M. Samuel VILLARS, président du Conseil municipal.

Présents : Madame Monique MEYER, Maire.
Monsieur Eric GARDI, adjoint.
Monsieur René JEMMELY, adjoint.

Mesdames Gloria ROSENBERG, Claire-Lise HALDEMANN et Catherine LUGINBÜHL,
Messieurs Luca BONAITI, Didier FLECK, Jean-Pierre GAILLARD, Laurent GARRIGUES,
Olivier GOY, Philippe ISELI, Olivier JUNGO, Yves MERMIER et Samuel VILLARS,
conseillères et conseillers municipaux.

Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} septembre 2010 ;
- 2) Communications du bureau du Conseil municipal ;
- 3) Communications de l'Exécutif ;
- 4) Nouvelle commission décision concernant le titre et le mandat ;
- 5) Présentation du budget de l'exercice 2011, en 1^{ère} lecture ;
- 6) Désignation du président et vice-président des bureaux de vote pour 2011 ;
- 7) Propositions de motions et résolutions ;
- 8) Rapports des commissions ;
- 9) Fixation des dates des prochaines réunions de commissions ;
- 10) Questions et divers.

Décisions prises durant cette séance du Conseil municipal

- Création de la commission « civisme et sécurité » : 10 pour et 1 abstention (Mme ROSENBERG).
- Remettre le « stop » au carrefour d'Athenaz : Unanimité

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} septembre 2010

Les conseillers n'ont aucune remarque à formuler.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à ses auteurs.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

2.1 Siège vacant du groupe « Ensemble »

M. VILLARS rappelle aux membres de ce groupe qu'ils ont jusqu'au 11 octobre prochain pour transmettre un nom au service des votations.

Mme ROSENBERG informe que le dossier a été déposé et qu'il est en attente de validation du service des votations. C'est pourquoi, les membres du groupe ne souhaitent pas encore dévoiler le nom du futur conseiller.

2.2 M. VILLARS confirme que l'apéritif du début de fin d'année aura lieu le 17 janvier 2011 et qu'il concerne uniquement les membres du Conseil municipal.

2.3 Suivi et priorisation des tâches des commissions

A l'heure actuelle, le bureau n'a reçu que ceux de la commission sociale.

M. GOY précise qu'en ce qui concerne la commission environnement, la présentation des tâches se fera sous le point « rapports des commissions »

2.4 M. VILLARS rappelle que dans le but de permettre aux membres des commissions de bien se préparer, un ordre du jour est souhaité à chaque convocation de celles-ci.

2.5 La rencontre avec le public prévue en principe en octobre a été annulée puisque la dernière assemblée avec la population date du mois de septembre et que, vu l'affluence, il n'y a pas urgence.

Prochaine rencontre avec nos habitants prévue au mois de février 2011.

2.6 M. VILLARS remercie toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration du « Rapport administratif et financier.

La réalisation de ce document demande beaucoup de temps, et il prie les conseillers de s'y plonger assidûment.

2.7 M. FLECK constate que le dossier de la Sablière du Canalet à Forestal est un peu « en rade ».

Mme MEYER ne minimise pas l'importance de ce sujet, mais il n'est pas de première urgence. C'est plus ou moins voulu qu'il soit mis de côté pour le moment, car elle ne souhaitait pas qu'un groupe se saisisse de ce dossier pour les élections.

La réponse satisfait M. FLECK.

Mme le Maire ajoute que le dossier est loin d'être enterré et elle espère réellement trouver une solution qui convienne à la majorité des personnes concernées, mais ce n'est vraiment pas une bonne période.

Pour sa part, Mme ROSENBERG ne partage pas cet avis, car beaucoup de choses ont déjà avancé, sans compter la lettre ouverte écrite par M. ETIENNE, qui en fait mention et suite à laquelle les habitants posent des questions.

3. Communications de l'Exécutif

3.1 Garderie

Mme Anne BALLMANN, la jardinière de notre garderie nous a fait part de sa démission pour le 31.12.2010.

Il va de soi que la commune soutiendra la garderie, en l'aidant dans un premier temps, à diffuser les informations liées à ce départ et à la réorganisation nécessaire du

fonctionnement de la garderie. Les parents d'enfants de 0 à 4 ans seront contactés par un courrier cosigné par la garderie et la Mairie pour connaître les horaires qui seraient plus satisfaisants.

De plus, un appel est lancé ce soir car le comité recherche des membres, aussi bien des papas que des mamans. Il faut savoir que seules deux personnes restent fidèles à ce comité, alors qu'elles n'ont plus d'enfants qui fréquentent la garderie !

3.2 Remplacement du secrétaire communal

Une annonce paraîtra dans la Feuille d'Avis Officielle le 11 octobre prochain et dans la Tribune de Genève le 13 octobre prochain, avec comme délai pour l'envoi des candidatures fixé au 29 octobre 2010.

3.3 Zone d'activités d'Eaumorte

Mme MEYER n'a malheureusement pas pu présenter les chiffres à la commission finances, comme annoncé lors de la dernière séance du Conseil municipal.

Les informations seront transmises dès que des éléments concrets seront parvenus.

3.4 Terrains Portier

MM. SERAFIN et PILLET ont été reçus en Mairie le 21 septembre dernier.

Dans le cadre des règlements liés aux AIMP, nous sommes obligés de passer par un concours, mais la question est complexe. C'est pourquoi, ces messieurs viendront expliquer le principe et le fonctionnement de ce concours à l'ensemble des conseillers municipaux.

Le rendez-vous est fixé au jeudi 4 novembre à 20h.00.

3.5 Piste cyclable

Un courrier du DCTI, service de la voirie cantonale, est parvenu aujourd'hui et dit, pour résumer, que dans un premier temps, une bande cyclable bilatérale sera réalisée durant cet automne. Bande cyclable qui concernerait la route de Sézegnin, route de la Paraille et la route des Allues.

Quant à la création de la piste mixte piétons/cyclistes sur ce même tronçon, une procédure AIMP (marché public) est en cours, afin d'attribuer le mandat d'ingénierie pour étudier la faisabilité de ce projet. La commune sera informée dès que possible sur la tournure des événements.

3.6 Modification de loi sur l'administration communale

En date du 13 septembre dernier, le Grand-Conseil a voté la loi qui, entre autre, décide que les délibérations ne seront plus adoptées par le Conseil d'Etat, elles feront l'objet d'une décision du Département concerné et ce dans un souci de gain de temps. Cette modification est entrée en vigueur le 1^{er} septembre.

3.7 Les élèves de la 4P et de la 5P ont envoyé un petit mot, coloré, de remerciements pour l'installation des barres fixes dans le préau.

3.8 Diagnostic énergétique de la nouvelle école

La conclusion est relativement bonne et nous sommes dans les normes. Le bâtiment a été parfaitement conçu.

Le souci vient de la réflexion solaire. Pour résoudre ce problème, il faudrait empêcher le soleil de taper directement sur la cage de l'escalier central, par laquelle se diffuse la chaleur dans tout le bâtiment. Des solutions vont être trouvées.

De plus, en automatisant les courants, tout devrait mieux aller.

Les travaux sont prévus au budget et devraient être réalisés avant l'été prochain.

3.9 Route de Sézegnin

Réouverture de la route prévue aux alentours du 14 octobre.

3.10 Route de Champlong direction Chancy

La conduite d'eau doit être changée et la route sera fermée pour une période de 2 mois, à partir de la semaine prochaine.

4. **Nouvelle commission, décision concernant le titre et le mandat**

Suite à la demande des conseillers, les communes du canton ont été sondées et il s'avère que les 90 % n'ont rien. Les problèmes liés à l'incivilité et à la sécurité sont réparties, selon les cas, dans l'une ou l'autre des commissions existantes.

Le groupe Ensemble se demande quels sont vraiment les problèmes de sécurité rencontrés sur la commune. Et s'il y en a, que pouvons-nous réellement faire en tant que conseillers municipaux ?

Il pense qu'il serait préférable de mettre en place des mesures de prévention et laisser le côté sécuritaire pour la police ou les services de l'Etat adéquats. Il est d'avis de regarder avec la commission sociale pour contacter les jeunes et les éducateurs du BUPP.

Mme MEYER rappelle que la plupart des grandes communes ont des ASM. Jusqu'à maintenant, nous avons décidé de ne pas en avoir. Il faut bien se rendre compte que les choses ont malheureusement bien changé, notamment dans les relations entre jeunes. Pas plus tard que ce week-end, des armes blanches et des battes de base-ball ont été sorties, sur le territoire de notre commune, et il ne s'agit pas d'adolescents de chez nous.

Selon les décisions à prendre pour régler certains conflits et pour se soulager, l'Exécutif a besoin de pouvoir s'appuyer sur des décisions prises par les conseillers. Les habitants aussi. Mme le Maire ne souhaiterait pas devoir engager une milice.

En formant cette commission, elle aimerait pouvoir partager des moments d'échanges et être alimentée pour trouver les bonnes solutions. C'est dans cette optique là qu'elle souhaite la création d'une telle commission.

M. FLECK relève que nous parlons ici d'une démarche préventive, à prendre en amont pour éviter d'en arriver à un point de rupture. Si nous décidons d'adopter le mandat du groupe Ensemble, le sujet est tout simplement à transmettre à la commission sociale.

Mme ROSENBERG trouve l'autre mandat proposé très restrictif. De plus, elle pense que ce n'est pas à la commune de faire l'éducation des enfants !!!

M. GOY tient à souligner que le mandat est nécessaire, car il représente une base acceptée par tous. Des modifications seront certainement apportées en cours de travail. Il s'agit d'une nouvelle commission et il faut qu'elle commence à travailler.

Enfin, il faut bien se rendre à l'évidence, que la vie pour les ados n'est plus la même qu'il y a quelques années !!

Les conseillers n'ayant plus rien à ajouter, M. VILLARS demande s'ils sont pour la prise en compte des remarques du groupe Ensemble ?

2 pour (Mme ROSENBERG et M. JUNGO) / 8 contre (Entente) / 1 abstention (M. ISELI)

M. VILLARS demande quels sont les conseillers qui sont favorables à la création de la commission « civisme et sécurité » qui aurait comme mandat d'explorer toutes les pistes concrètes en vue de

proposer au Conseil municipal des actions préventives ou correctives en faveur du maintien de la tranquillité et de l'ordre public, ainsi que de la préservation des infrastructures communautaires.

10 pour / 1 abstention (Mme ROSENBERG)

Les membres de cette nouvelle commission civisme et sécurité sont :

M. VILLARS, président – M. FLECK, vice-président – Mme ROSENBERG, MM. GAILLARD et MERMIER, membres.

5. Présentation du budget de l'exercice 2011, en 1^{ère} lecture

Avant de commencer la lecture, Mme MEYER tient à s'excuser pour les 2-3 chiffres qui manquaient lors de la dernière commission finances. Ces chiffres sont parvenus il y a peu et globalement, ils ne changent rien au budget.

Ceci étant dit, Mme le Maire passe à la présentation du budget et rappelle que les questions sont les bienvenues.

Postes 14 et 16 : Etant donné que ces 2 postes sont intimement liés, M. FLECK demande pourquoi ils ne sont pas groupés ?

M. TERRIER répond que ça ne dépend pas de nous, mais du plan comptable auquel nous ne pouvons pas déroger.

M. FLECK : Au sujet de l'environnement et d'une manière générale, il trouve que notre commune est discrète sur les efforts environnementaux qu'elle entreprend, alors que la mention de « l'économie » figure maintenant clairement dans le budget.

Pourquoi ne ferait-on pas figurer ces différents postes au budget, de sorte à être plus voyant et concrétiser nos démarches ?

Mme MEYER pense qu'il s'agit d'une réflexion intéressante et que la commission environnement devrait en débattre. Toutefois, il n'est pas possible d'intégrer ces lignes cette année, mais pourquoi pas en 2012 pour autant qu'il y ait une décision formelle du Conseil municipal.

Avant de passer au point suivant, Mme MEYER rappelle que l'Exécutif, la commission finances ou M. TERRIER se tiennent à la disposition des conseillers qui auraient des questions sur ce budget, qui sera voté lors de la séance du Conseil du mois de novembre.

6. Désignation du président et du vice-président des bureaux de vote pour 2011

Il faut bien relever que les gens ne se bousculent pas pour assumer cette tâche, c'est pourquoi Mme ROSENBERG, ainsi que MM. FLECK et JUNGO se proposent dans un 1^{er} temps pour officier dans les bureaux de vote l'année prochaine.

Leur attention est attirée sur le fait qu'étant donné qu'il s'agit d'une année électorale, et pour autant qu'ils se représentent, leur position n'est pas idéale, voire impossible...

M. VILLARS fixe un nouveau délai au vendredi 8 octobre pour faire parvenir par courriel à la Mairie les noms des personnes prêtes à endosser ce rôle.

Il tient également à remercier chaleureusement Mme Laurence GOY et M. Didier FLECK pour leur disponibilité cette année, car il trouve important que les bureaux de vote soient conservés et fonctionnent dans les communes, malgré la possibilité de voter par Internet.

7. Propositions de motions et de résolutions

RAS.

8. Rapports des commissions

8.1 Commission finances

M. BONAÏTI relève que, comme les conseillers ont pu le remarquer, le budget est équilibré, malgré le manque à gagner de Fr. 200'000,-- du fonds d'équipement communal que nous ne recevons plus, et qu'il prend également en compte 3 autres points essentiels qui sont mentionnés, à savoir :

1. La réorganisation du secrétariat,
2. L'entretien des bâtiments scolaires et
3. L'entretien des routes.

8.2 Commission aménagement et travaux

Les totems sont à Genève...

Plantation pour les entrées des villages : un 2^{ème} devis a été demandé.

Virage église : une bordure sera posée plutôt qu'un simple marquage au sol.

Entrée du village de Sézegnin : à retravailler, car le projet pour la route cantonale n'a pas été accepté par la DGM.

Route de la douane : OK, sauf que les « oreilles » seront délimitées physiquement, et pas avec des marquages au sol comme prévu initialement.

Athenaz : la modification du carrefour n'est pas satisfaisante. Le « stop » qui a été supprimé sera remis. La DGM et les TPG sont également d'accord et si le Conseil y est favorable, ce travail sera effectué en même temps que les marquages au chemin des Quoattes.

M. GAILLARD rappelle également qu'il avait été question de tracer un passage piétons et que nous avons eu un souci avec le bureau Trafitec à ce niveau.

A ce propos, M. GOY demande s'il faut vraiment garder ce bureau pour les étapes suivantes ?

M. GARDI ne minimise pas les « couacs » rencontrés avec le bureau Trafitec, mais il souligne que tout ce qui touche à la mobilité n'est pas évident. D'autre part, certains chemins et routes font partie d'une 2^{ème} étape.

Chemin des Quoattes : le plan de marquage a été transmis. Des places de parc seront aménagées physiquement sur les deux côtés, afin d'éviter que cette voie devienne une autoroute.

En ce qui concerne les discussions sur les largeurs nécessaires, il faut savoir que bien que les TPG demandent 3,50 m. seuls 2,50 m. leurs suffisent et c'est ce qu'ils demandent lors de travaux. Ils ont d'ailleurs avalisé notre plan, conjointement au DGM.

Chemin du Vanoeuf : Il subit d'importants dégâts dus aux eaux de ruissellement. La commission propose de le refaire du même type que le chemin des Plantées, et de faire suivre la rénovation des chemins de même genre.

Travaux bâtiments de Sézegnin – classe 1^{er} étage : Afin de respecter les budgets, la commission a décidé de renforcer la dalle.

Pour information, le coût supplémentaire occasionné par la chaudière, sera compensé par les économies réalisées ailleurs.

Enfin, la place qui relie les deux bâtiments sera intégrée dans la sécurité routière.

Le rapport de la commission étant terminé, M. VILLARS demande si les conseillers sont d'accord de rétablir le « Stop » au carrefour d'Athenaz ?

UNANIMITE

Mme ROSENBERG demande s'il serait possible de signaler par un marquage les portes d'entrées des villages ?

M. GOY dit que ça ne sert à rien, car elles ne sont pas terminées. Il faut attendre la fin des aménagements routiers.

8.3 Commission économie et agriculture

La plaquette n'étant pas encore assez aboutie, il a été décidé de reporter la réunion d'informations avec les entreprises début novembre.

Les petites annonces sont par contre en voie d'achèvement.

La nouvelle version présentée de la plaquette d'Avusy donne envie d'aller de l'avant et M. FLECK tient à remercier ses auteurs.

8.4 Commission scolaire et sociale

La commission a rencontré les jeunes pour un échange d'idées.

Un rendez-vous a d'ores et déjà été fixé avec eux, demain mercredi 6 octobre.

Journée internationale du Pédibus : Elle a été organisée en collaboration avec l'APEAV. Malgré le mauvais temps, les animations étaient vraiment supers. Mme LUGINBÜHL remercie toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette manifestation.

8.5 Commission environnement

Priorisation des tâches :

Nous n'aborderons pas ici les tâches réalisées, abandonnées et reportées. Seules celles en mains de la mairie sont listées, à savoir :

- plantations annuelles,
- chalets de week-end,
- gratuité des TPG sur les trajets communaux.

Sujets en cours :

- Verger communal : Prévu cet automne. Il faudrait relancer l'arboriculteur au sujet du terrain. En ce qui concerne son entretien, demander aux agriculteurs de la commune pour savoir s'il y en a un qui serait intéressé, ou les Jardins de Cocagne, ou un groupe d'habitants.
- Eclairage public : En attente de précisions sur la potentielle économie que la commune pourrait réaliser en changeant certains candélabres qui arrivent en fin de vie. Ils sont à peu près 1/3 sur notre territoire à être en bout de course. A étudier, le tournus du remplacement, comment les remplacer et contre quoi.

Voir si ce mandat sera confié à la commission environnement ou à une autre ?

A réfléchir également sur la possibilité de changer le mode d'éclairage, en adhérant par exemple à la solution alternative, tout en sachant qu'il faut compter un surcoût de Fr. 1'500,-- par poteau. Nous ne sommes pas obligés de choisir cette option pour tous nos bâtiments.

Différentes demandes ont été faites auprès des SIG.

- Ne pas oublier l'étude des coûts énergétiques du CCA.
- Organisation d'une sortie printanière.

Pour reprendre le point de l'énergie, Mme ROSENBERG attire l'attention sur le fait que cette démarche aurait pour but de montrer à nos citoyens notre volonté d'utiliser des énergies renouvelables. Même si cela a un coût supplémentaire, il s'agit d'options écologiques.

M. GARDI propose d'attendre d'avoir tous les éléments en mains avant de prendre une décision.

9. Fixation des dates des prochaines commissions

- Jeudi 07.10.10 à 20h.30 commission sociale Salle du Conseil
- Jeudi 14.10.10 à 18h.30 commission éco. & agri. Salle du Conseil
- Mercredi 20.10.10 à 20h00 commission aménagement Salle du Conseil
- Lundi 25.10.10 à 18h.30 commission environnement Salle du Conseil
- Lundi 08.11.10 à 20h.30 commission civisme Salle du Conseil

Attention : La commission finances est annulée.

10. Questions et divers

10.1 Pour revenir à l'aménagement du bord de La Laire annoncé comme terminé par M. GARDI, M. MERMIER attire l'attention sur le fait que ce chemin est praticable avant et après la parcelle de M. BOVIER, mais que sur à peu près 10 m. le passage est difficile et humide.

M. GARDI dit que cet endroit n'est pas évident à aménager car il est protégé. Pour améliorer le passage, il faudrait empiéter sur une parcelle privée et cette demande n'est pas évidente.

Toutefois, M. GARDI prend bonne note de cette remarque.

10.2 M. MERMIER demande si la liste des coordonnées des conseillers a été mise à jour ?

Oui.

A ce propos, Mme MEYER demande si à l'avenir, nous pourrions utiliser les boîtes e-mail attribuées par le SIACG, afin d'éviter d'envoyer des documents à des homonymes. Une demande sera faite au service informatique, pour que la taille des fichiers que nous pouvons envoyer soit augmentée.

De plus, une autre solution est aussi étudiée avec le créateur de notre site Internet.

10.3 Mme ROSENBERG demande où en sommes-nous pour la « Mémoire de la commune » ?

Mme le Maire : Tout dépend des événements communaux. Il y a eu des choses plus urgentes à finaliser, mais ce projet n'est pas aux oubliettes.

10.4 Mme ROSENBERG rappelle qu'il y a quelque temps, une motion avait été déposée sur la possibilité de créer un chemin des écoliers. Ne faudrait-il pas mandater une commission ?

M. VILLARS propose de remettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil municipal, afin de permettre aux conseillers de se le remémorer.

10.5 M. GAILLARD informe que la visite du chantier des bâtiments de Sézegnin aura lieu le samedi 13 novembre à 9h.00, directement sur place.

Merci de prendre des vêtements et des chaussures adaptés.

10.6 M. GARRIGUES présente une petite conclusion des 24h. du rugby. La fête a été belle grâce à la participation de tous. Les gens ont eu une bonne image de notre commune et le site et le lieu sont extras. Environ 6'000 personnes ont assisté à la manifestation donnée par 800 joueurs. 150 bénévoles ont été nécessaires pour l'encadrement de ce week-end. Ces journées ont permis d'intéresser 10 enfants à venir rejoindre l'école, ainsi que 6 séniors.

Tout s'est bien passé, malgré le fait que la remise en ordre du site a été difficile.

Le comité des 24h. du rugby a décidé de donner rendez-vous pour cette fête du sport en 2011, même si au niveau des chiffres, ce n'est pas facile, car une manifestation telle que celle-ci ne tourne qu'au bout de 3 éditions.

- 10.7 M. ISELI a constaté que c'est « le chantier » dans le village d'Avusy depuis 2-3 week-ends de suite. Tapage nocturne, bris de verre... Y a-t-il un moyen de faire quelque chose ?

Mme MEYER dit que malheureusement, nos jeunes qui organisent des fêtes, qui dans un premier temps, sont en comité restreint, sont vite débordés par l'affluence de jeunes extérieurs à la commune qui viennent avec batte de base-ball et armes blanches, car tout circule par Facebook et SMS.

Un éducateur du BUPP a été reçu dans nos locaux pour savoir s'il est possible de trouver des solutions. Le Reposoir (rte du Creux-du-Loup) sera intégré dans les tournées du BUPP le samedi soir. M. JEMMELY ira également voir régulièrement, ainsi que la police. Le but de cette manœuvre étant de les déranger.

Il faut savoir que nous sommes limités et ne savons pas comment agir, car ces jeunes sont nombreux, souvent alcoolisés et certains ont fumé la moquette.

- 10.8 M. ISELI fait remarquer que la salle de gym est tellement glissante qu'elle en est dangereuse.

Mme le Maire explique qu'un produit d'entretien a été mis par erreur cet été. Le nécessaire est en cours, mais l'efficacité se fait un peu attendre.

- 10.9 Mme HALDEMANN aimerait savoir où en est l'aménagement des containers-terrier dans la commune ?

M. GARDI le dossier a été repris après celui de la sécurité routière. Un plan va être tiré et sera envoyé par informatique, pour que l'autorisation soit délivrée.

- 10.10 M. GOY revient sur les problèmes rencontrés lors des envois de fichier trop gros par e-mail et dit qu'il existe des « pages » où l'on dépose des documents, qui peuvent être consultables avec un mot de passe.

Mme MEYER : La possibilité d'avoir « une boîte commune de transition » est explorée, en collaboration avec le créateur du site Internet de la commune.

Elle reviendra avec quelque chose de plus concret dans une quinzaine de jours.

Etant dans l'informatique, M. JUNGO se met à disposition en cas de besoin.

- 10.11 M. BONAÏTI informe que l'inspection de la compagnie des sapeurs-pompiers aura lieu ce samedi 9 octobre. Cette matinée sera suivi d'une verrée à 12h. Les conseillers sont les bienvenus.

- 10.12 M.GARDI informe que le sens de rotation des TPG changera le 12 décembre, date à laquelle plusieurs modifications interviendront sur l'ensemble du réseau.

- 10.13 Mme ROSENBERG souhaite une bonne sortie au Conseil municipal.

A ce propos, M. VILLARS rappelle que le rendez-vous est fixé vendredi à 7h.20 au CCA.

La séance est close à 22h.30.

Un conseiller :

Le secrétaire :

Le président du Conseil :